

RAPPORT MENSUEL DE PROTECTION JUIN 2021
REGION DE LA BOUCLE DU MOUHOUN



Atelier de renforcement des capacités des comités de protection et des points focaux sur l'approche communautaire dans le monitoring de protection – commune de Nouna – province de la Kossi

I. CONTEXTE/POINTS SAILLANTS

En cette fin du premier semestre de l'année 2021, la situation sécuritaire de la Boucle du Mouhoun reste toujours préoccupante au regard de la multiplication des incidents contre les populations et de la présence régulière des Groupes Armés Non Etatiques (GANE) observées au cours du mois de juin 2021, notamment dans les communes frontalières avec le Mali. Malgré la résignation de certaines communautés aux injonctions imposées par ces groupes dans certaines localités¹, la Boucle du Mouhoun a connu, durant ce mois, une recrudescence des incidents marquée par l'occupation des champs des populations par des GANE qui y auraient installé leurs bases logistiques.

Au-delà des principales zones fortement affectées par l'insécurité dans la région, le contexte sécuritaire s'est également dégradé, au cours de ce mois, dans d'autres communes telles que Di, Kassoum et Lanfiéra confrontées à une forte présence des GANE. Cette situation pourrait accroître les risques

¹ Il s'agit des communes telles que Gomboro et Toéni où il a été signalé le port du voile par les femmes et la cessation de toute activité de production et de vente de l'alcool et du tabac par les populations conformément aux injonctions des GANE.

d'incidents contre les populations civiles, restreindre la liberté de mouvement et limiter l'accès humanitaire dans ces localités. Dans la Kossi, ce sont les populations des villages de Diamanhoun et de Koulérou situés dans la commune de Barani qui ont été ciblées par les incidents survenus dans cette province.

A l'instar des autres régions, le mois de juin a véritablement marqué le début de l'hivernage dans la Boucle du Mouhoun avec un accroissement des besoins en terres cultivables pour de nombreuses PDI sur les sites d'accueil et le retour d'un nombre important de PDI pour les travaux champêtres. A cela, il faut ajouter le déplacement effectué par de nombreux élèves pour prendre part aux examens scolaires qui se sont uniquement tenus dans les deux chefs-lieux de provinces (Nouna et Tougan).

Au cours de ce mois, le monitoring a permis d'identifier et de rapporter **08** violations de droits (dont **04** dans le Sourou et **04** dans la Kossi) avec une persistance des enlèvements (**03** cas ayant ciblé **09** personnes), des menaces et autres actes d'intimidation contre les personnes non soumises ou hostiles à la présence ou à l'action des GANE². Il a également été enregistré, dans certains villages des communes de Gomboro et de Barani, un autre type d'incident portant atteinte à la propriété sous forme d'occupation des champs des populations par les GANE qui empêcheraient les ménages de toute exploitation agricole. Quant aux localités concernées par ces incidents, il s'agit de la commune de Barani (**04** incidents), de la commune de Di (**02** incidents), de la commune de Toéni (**01** incident) et de la commune de Gomboro (**01** incident)

En termes de mouvements de population, l'installation progressive de la saison hivernale et les vacances scolaires ont favorisé le retour d'un grand nombre de PDI y compris des élèves dans les localités d'origine pour les travaux champêtres. D'autres types de mouvements notamment des déplacements secondaires à titre préventif et un cas de mouvement pendulaire ont été observés dans la région. Cette tendance des mouvements caractérisée par l'absence de déplacement primaire ou massif de population pourrait s'expliquer par la nature des incidents qui n'ont ciblé que des individus à l'exception de tout incident communautaire.

II. ZONES COUVERTE DANS LA PERIODE SOUS RAPPORT

Dans le cadre de la mise en œuvre du projet de protection en faveur des personnes affectées par la crise sécuritaire dans la Boucle du Mouhoun, la réalisation des activités de monitoring s'est poursuivie dans les deux provinces de couverture.

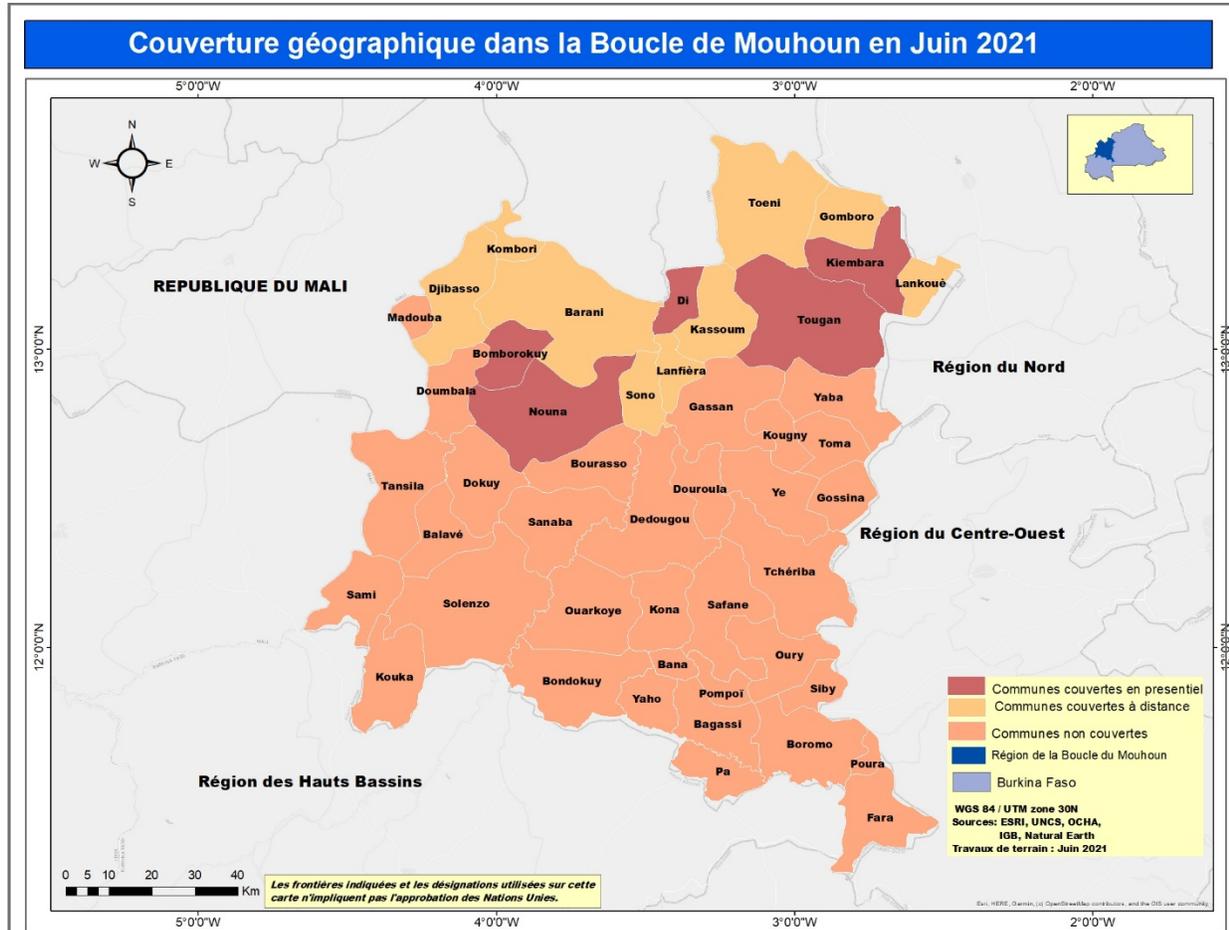
Dans la province du Sourou, ce sont les communes de Tougan (les secteurs 02, 03, 04, 05 et 07), de Di (Di-centre et les villages de Oué, de Benkani et de Bouna) et de Kiembara (les villages de Ouéllé et Dio) qui ont été directement couvertes par les équipes de moniteurs. Quant à la Kossi, les sorties de monitoring se sont effectuées dans les communes de Nouna (les secteurs 01, 03, 04, 06, les villages de Bonkuy et de Simbadougou) et de Bomborokuy (les secteurs 01, 03 et le village de Yallo).

Pour ce mois, la couverture effective des deux provinces dans le cadre du monitoring a nécessité la réalisation de 13 sorties sur le terrain dont 07 effectuées dans le Sourou contre 06 pour la Kossi. Pour des contraintes liées à l'insuffisance de staffs pour couvrir les localités telles que (Kassoum, Lankoué,

² Ces incidents ont ciblé des personnes réfractaires aux prescriptions édictées par les GANE ou soupçonnées d'appartenir à des groupes d'auto-défense.

Lanfiéra, Bourasso et Djibasso) et des risques sécuritaires dans les zones d'action des GANE (Gomboro, Toéni, Barani, Sono et Kombori) ces localités ont fait l'objet de monitoring à distance avec le concours des acteurs communautaires (comités de protection, points focaux et autres informateurs-clés)

Carte 01 : Couverture géographique de la région au cours du mois.



Source : Monitoring communautaire, juin 2021, INTERSONS, Boucle du Mouhoun

III. CARACTERISTIQUES DES MOUVEMENTS DE POPULATION

Contrairement au précédent mois qui n’a enregistré que **06** mouvements de populations, il a été observé durant la période sous revue une progression au niveau des déplacements (**10** mouvements de populations) effectués par les PDI dans la Boucle du Mouhoun. Cette tendance marquée par une prédominance des cas de retours malgré le contexte sécuritaire difficile s’expliquerait par deux principales raisons à savoir : la volonté des élèves déplacés de rejoindre leurs parents pour passer les vacances scolaires et la nécessité pour certaines PDI de regagner leurs champs pour les travaux champêtres en ce début d’hivernage.

Déplacements secondaires : trois mouvements de populations, uniquement rapportés dans le Sourou, ont été effectués à titre préventif vers les communes de Di et de Tougan. La première localité a été choisie comme destination par 02 vagues successives de populations estimées au total à **12**

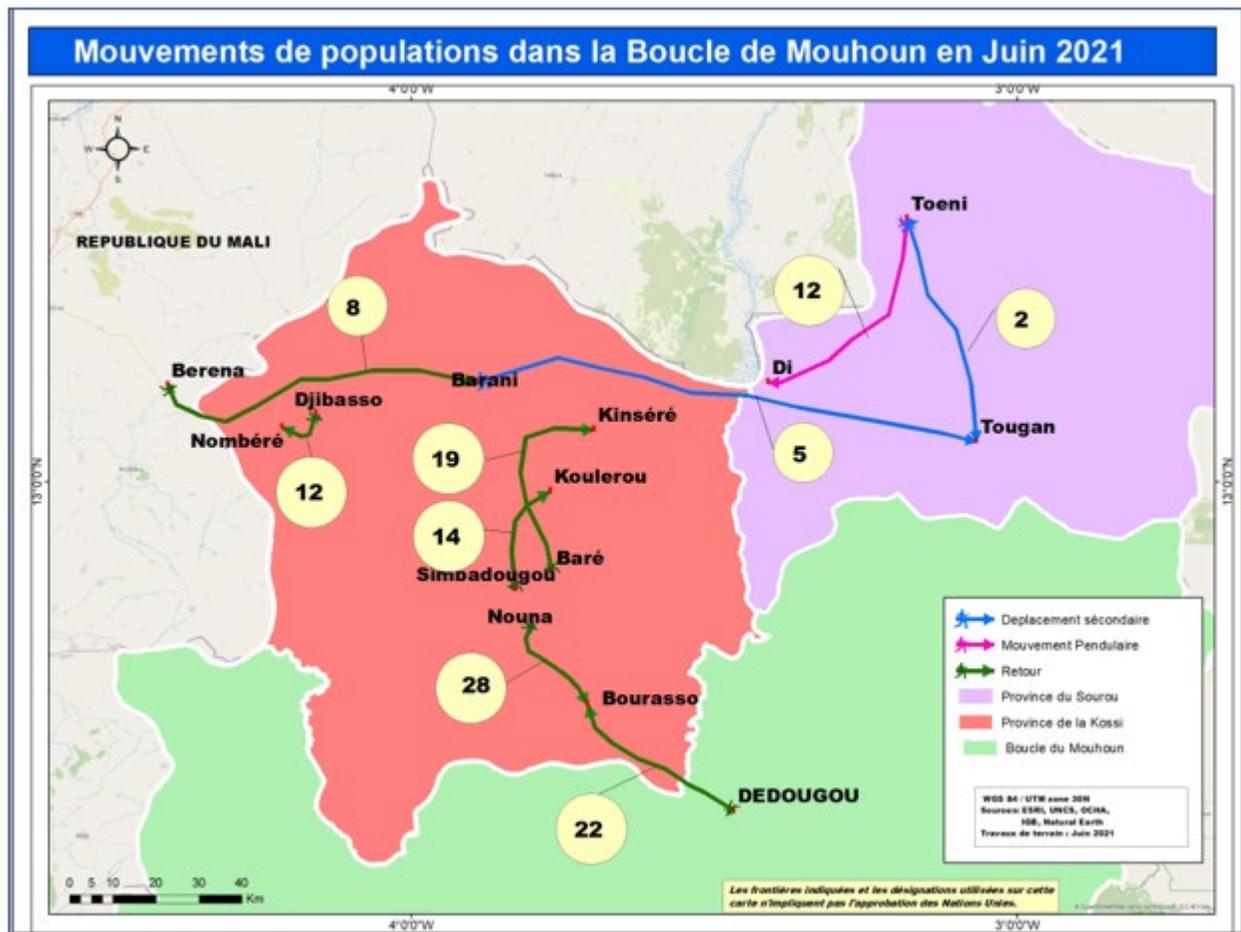
personnes (**02** hommes, **04** femmes, **04** filles et **02** garçons) en provenance du village de Louta situé dans la commune de Toéni. Quant à la commune de Tougan, elle a enregistré l'arrivée d'un ménage de **05** personnes (**01** homme, **01** femme, **01** fille et **02** garçons) précédemment installé à Barani.

Mouvements pendulaires : le suivi des déplacements de population a également permis d'enregistrer un mouvement pendulaire effectué par **02** femmes habitant dans le village de Gomé (commune de Toéni) pour assister à des obsèques à la suite d'un décès survenu à Tougan.

Cas de retour de PDI : les retours de PDI se sont multipliés au cours de ce mois vers les localités d'origine pour les activités agricoles en ce qui concerne les ménages et pour passer les vacances scolaires en famille en ce qui concerne les élèves déplacés. Ce sont au total **06** cas de retour qui ont été rapportés dont **02** à Barani, **03** à Bourasso, et **01** à Djibasso.

Dans la commune de Barani, ce sont **03** ménages qui sont concernés par ce type de mouvements dans cette localité. D'abord un (**01**) ménage (composé de **19** membres dont **05** hommes, **08** femmes, **02** filles et **04** garçons) précédemment installé à Nouna est retourné à Kinséré. Ensuite un autre (**01**) ménage (de **08** membres dont **01** homme, **02** femmes et **05** garçons) qui s'était réfugié au Mali (village de Béréna) à la suite d'incidents attribués aux GANE à Barani y est retourné. Le dernier cas de retour dans cette commune concerne un (**01**) ménage (**14** membres dont **05** hommes, **03** femmes, **04** filles et **02** garçons) qui s'est déplacé de Simbadougou (commune de Nouna) pour regagner le village de Koulérou. En cette fin d'année scolaire, il a été signalé le retour, dans la commune de Bourasso, de **50** élèves déplacés (**30** garçons et **20** filles) qui fréquentaient des établissements de Dédougou et de Nouna pour les vacances. Quant à la commune de Djibasso, il y a été enregistré le retour de **02** ménages (**12** personnes dont **02** hommes, **02** femmes, **06** filles et **02** garçons) du chef-lieu de cette commune vers le village de Nombéré pour les travaux champêtres. Il convient de retenir qu'au cours du mois de juin 2021, il a été observé **10** mouvements de population (**06** cas de retour, **03** déplacements secondaires et **01** mouvement pendulaire) observés dans le cadre du monitoring. Ces déplacements enregistrés dans les provinces de la Kossi et du Sourou ont concerné au total **122** personnes dont **16** hommes, **22** femmes, **37** filles et **47** garçons.

Carte 02 : Mouvements de population enregistrés au cours du mois.

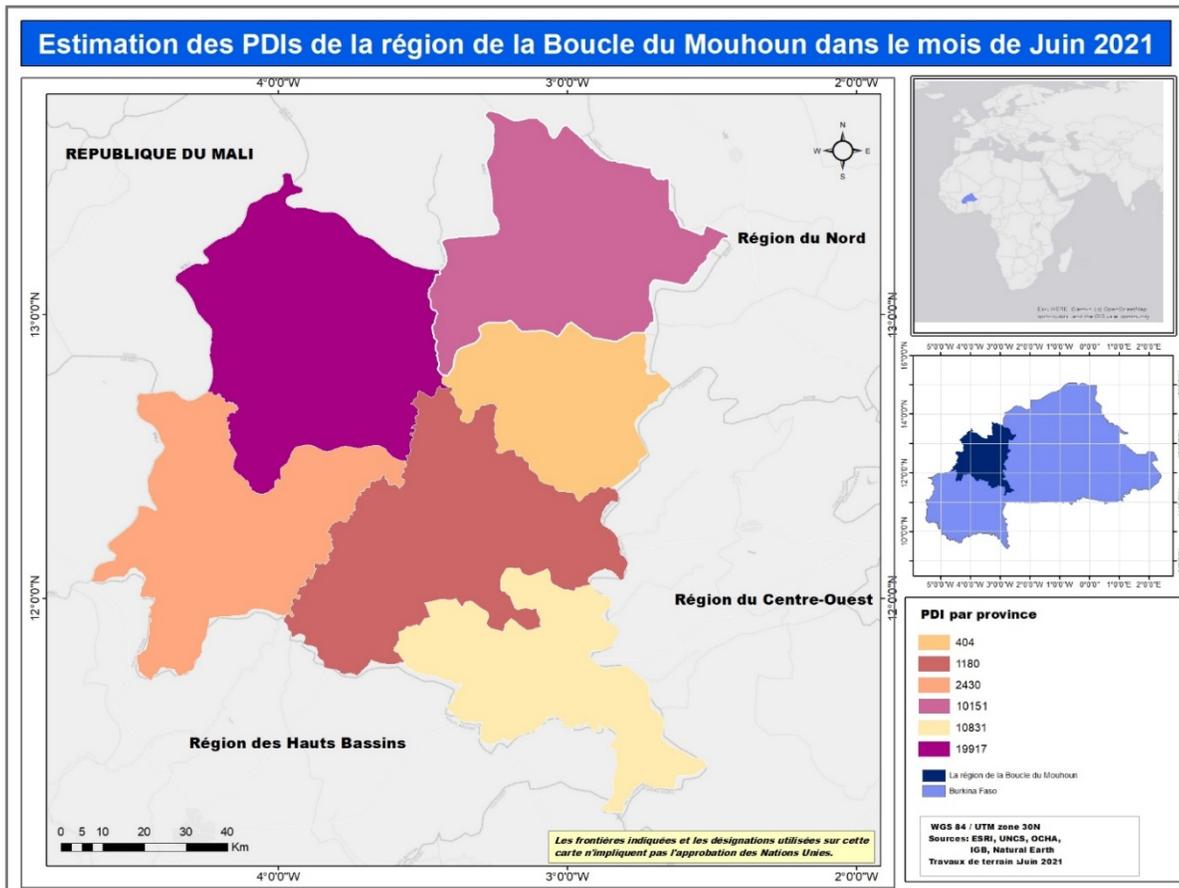


Source : Monitoring communautaire, juin 2021, INTERSOS, Boucle du Mouhoun

En ce qui concerne les statistiques produites par le CONASUR³ sur la situation des déplacements de population au Burkina Faso, elles indiquent, à la date du 30 juin 2021, un enregistrement de **45.597** PDI dans la Boucle (**9.363** hommes, **10.181** femmes et **26.053** enfants).

³ Conseil National de Secours d'Urgence et de Réhabilitation : structure gouvernementale en charge de la coordination et la gestion de l'assistance aux personnes affectées les situations de crise et catastrophe.

Carte 03 : Estimation des PDI de la région au cours du mois



Source : Monitoring communautaire, juin 2021, INTERSOS, Boucle du Mouhoun

IV. PROBLEMES DE PROTECTION

1. SITUATION SECURITAIRE - INCIDENTS DE PROTECTION DANS LES ZONES SOUS COUVERTURE

Le suivi de la situation de la protection dans le cadre du monitoring a permis d'identifier et de rapporter **08** incidents survenus dans les zones de couverture. Il s'agit de trois (**03**) cas d'enlèvement, de deux (**02**) cas d'atteinte au droit à la propriété, de deux (**02**) cas d'atteinte à l'intégrité psychique et d'un (**01**) cas d'atteinte à la liberté et à la sécurité.

Enlèvements : les enlèvements ciblés se sont poursuivis durant ce mois contre les personnes ne respectant pas les exigences des GANE. Ce sont au total **09** personnes toutes des hommes qui ont été victimes de cette typologie d'incidents dans les communes de Di, de Barani et de Toéni respectivement les 11, 20 et 26 juin 2021. Quant aux motifs avancés par leurs ravisseurs, il leur est reproché le refus de faire porter le voile à leurs femmes, l'appartenance à des groupes d'auto-défense ou à d'autres courants islamiques.

Atteintes au droit à la propriété : les cas d'atteinte à la propriété enregistrés au cours de ce mois ont concerné des ménages dans les communes de Gomboro et de Barani victimes d'expropriation de leurs champs occupés par les GANE pour leurs activités logistiques. En plus de la crise sécuritaire qui perdure

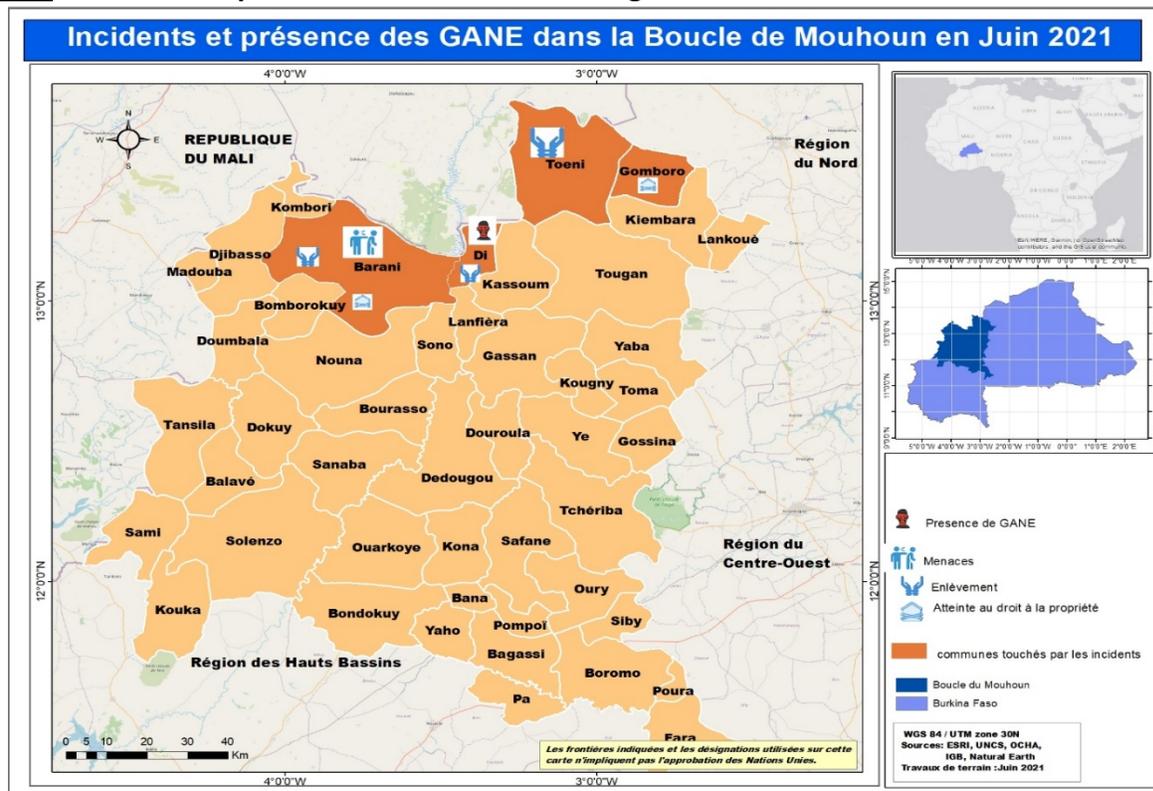
dans ces localités, cette situation exposerait les populations déjà affectées à des risques d'insécurité alimentaire.

Atteintes à l'intégrité psychique : le village de Diamanhoun situé dans la commune de Barani a été deux fois visité par les GANE qui ont proféré des menaces à l'endroit des populations au cours d'une séance de prêche le 22 juin 2021 suivie de la coupe du pantalon d'un commerçant au nom de la religion.

Atteintes à la liberté et à la sécurité : la commune de Di fait de plus en plus face à une forte présence des GANE qui entrave sérieusement la liberté de mouvement dans la localité, présente d'énormes risques de protection pour les populations et y limiterait malheureusement l'accès humanitaire

Au cours du mois de juin 2021, il a été constaté, dans la Boucle du Mouhoun, une détérioration de l'environnement de protection par rapport au mois précédent. Cette tendance des incidents (**04** violations de droits enregistrées en mai contre **08** incidents rapportés en juin) se caractérise par une multiplication d'incidents individuels (cas d'enlèvements) ou menaces et autres actes d'intimidation qui traduit la volonté des GANE de s'imposer dans les localités sous leur contrôle et de veiller au respect strict de leurs principes par les populations. Le début de l'hivernage a aussi permis de constater une triste réalité préjudiciable à certaines populations, dans les communes de Barani et de Gomboro dépossédées de leurs champs par des GANE qui y auraient installé leurs bases logistiques

Carte 04 : Incidents et présence des GANE dans la région au cours du mois



Source : Monitoring communautaire, juin 2021, INTERSOS, Boucle du Mouhoun

2. SGBV

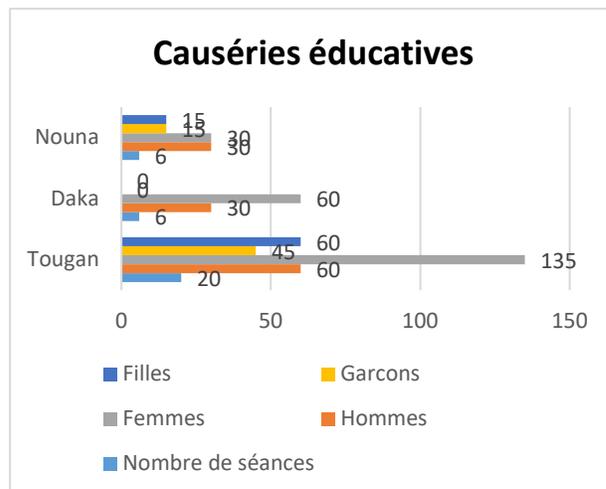
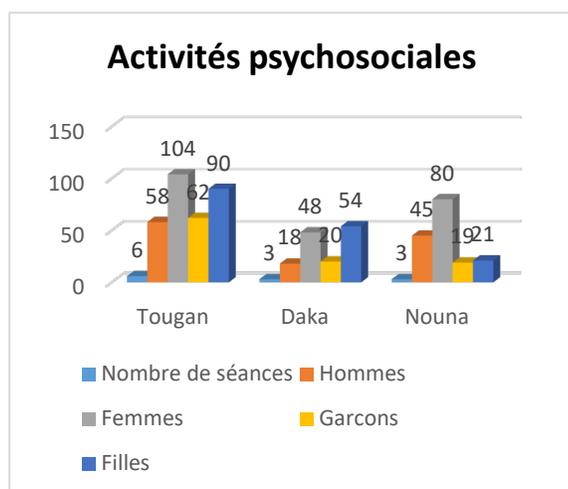
Les activités de prévention et réponse aux violences basées sur le genre se sont poursuivies au cours du mois dans les cinq centres communautaires situés dans les communes de Tougan (secteurs **02,03** et le village de Daka), de Nouna (secteur **03**) et de Bomborokuy.

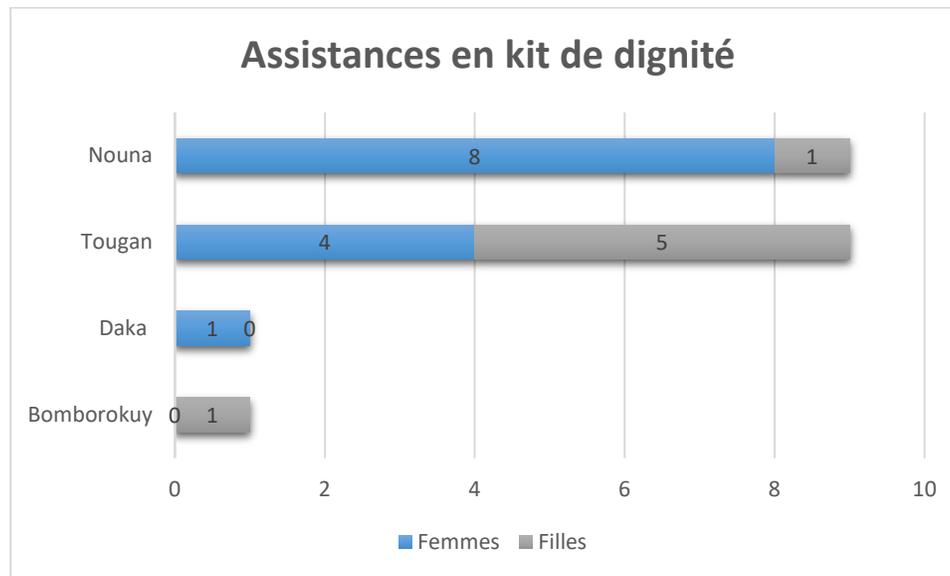
Dans le cadre de la gestion des cas, il a été identifié au cours du mois de juin 10 cas de VBG (04 cas dans la Kossi contre 06 cas dans le Sourou) dont les survivantes ont bénéficié des services de premier secours psychologique. Parmi ces **10 cas**, **04 survivant(e)s** SVBG ont également reçu une assistance en cash pour une prise en charge adaptée. Quant à la typologie des VBG rencontrées, il s'agit d'un **01** cas de viol sur mineure, d'un **01** cas de mariage forcé sur mineure, de **02** cas de mariage forcé sur adulte, de **03** cas d'agression physique et de **03** cas de violence psychologique et émotionnelle.

Il convient de noter que des kits de dignité ont été distribués, sous la forme de cash à une autre catégorie de personnes vulnérables notamment des personnes à risques de VBG et à d'autres survivantes. Le nombre de bénéficiaires de ces kits de dignité s'élève à **20** (**10** par province) dont **13** femmes et **07** jeunes filles.

Quant aux activités de prévention, il a été réalisé **32** causeries éducatives sur les avantages de la dénonciation immédiate des cas de viol, les thématiques relatives au mariage forcé, aux fistules obstétricales et à l'exploitation sexuelle dans **04** centres communautaires (**20** à Tougan, **06** à Daka et **06** à Nouna). Ce sont **480** personnes issues des communautés-cibles à savoir (**390** participants dans le Sourou et **90** pour la Kossi) qui ont pris part à ces différentes séances. En ce qui concerne les activités psychosociales, ce sont **09** séances (**06** dans le Sourou et **03** pour la Kossi) qui ont été animées dans les centres. Ces activités ont mobilisé au total **619** participants dont **165** dans la Kossi et **454** pour le Sourou.

Graphique 01 : Répartition des bénéficiaires des kits de dignité et des participants aux activités psychosociales et causeries éducatives réalisées au cours du mois.





Répartition des bénéficiaires des kits de dignités et participants aux activités du volet VBG/PSS réalisées dans les centres communautaires juin 2021, INTERSOS, Boucle du Mouhoun

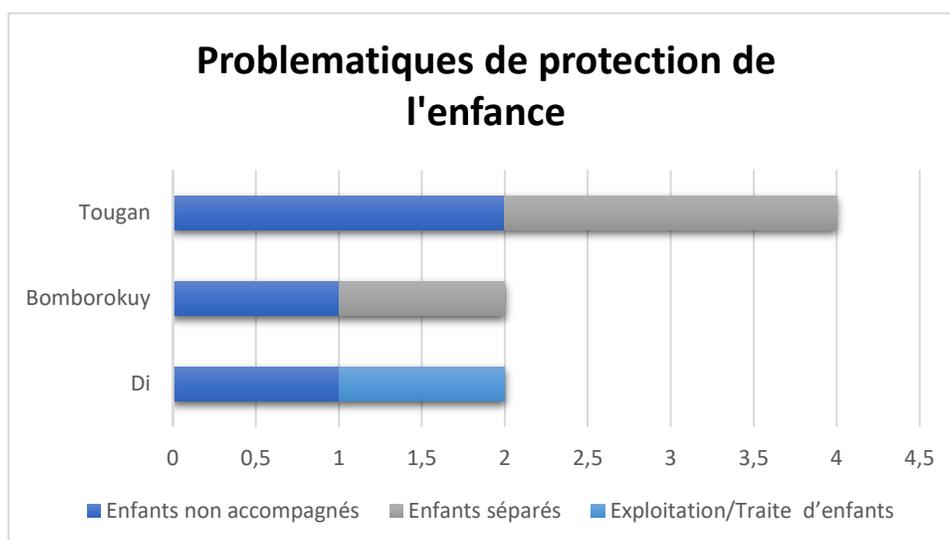
3. PROTECTION DE L'ENFANCE

Dans la Boucle du Mouhoun, la crise sécuritaire qui affecte la région a des répercussions négatives sur la situation de protection de l'enfance. Au cours de ce mois, la région a enregistré un important mouvement de retour d'élèves déplacés des sites d'accueil (Tougan, Dédougou et Nouna) vers les localités d'origine (Gomboro, Bourasso etc..) sous contrôle des GANE. Ce mouvement effectué par environ une cinquantaine d'enfants pour passer les vacances scolaires ou aider les parents dans les travaux champêtres les exposerait à d'énormes risques de protection (mines, enlèvement, enrôlement...) en raison de la présence régulière des GANE dans les zones de retour.

Au niveau des activités de réponse aux problèmes spécifiques de protection, il a été identifié deux (**02**) enfants victimes de VBG dont **01** cas de viol sur mineure et **01** cas de mariage forcé sur mineure. Ces survivantes de VBG dont les auteurs seraient des membres de la famille ou issus de la communauté ont bénéficié des services tels le support psychologique et l'assistance en cash dans le cadre de la gestion de cas.

En ce qui concerne les vulnérabilités affectant les enfants, le monitoring communautaire a permis d'identifier, au cours de ce mois, la présence d'enfants à risques dans trois localités de couverture du projet. La commune de Tougan vient en premier avec 04 enfants à risques enregistrés dont 02 non accompagnés et 02 séparés. Ensuite, il a été rapporté, dans la commune de Di, 02 cas d'enfants à risques dont 01 non accompagné et 01 séparé. Quant à la commune de Bomborokuy, ce sont également 02 enfants dont 01 non accompagné et 01 en situation d'exploitation qui ont été signalés.

Graphique 02 : Problématiques de protection de l'enfance identifiées au cours du mois



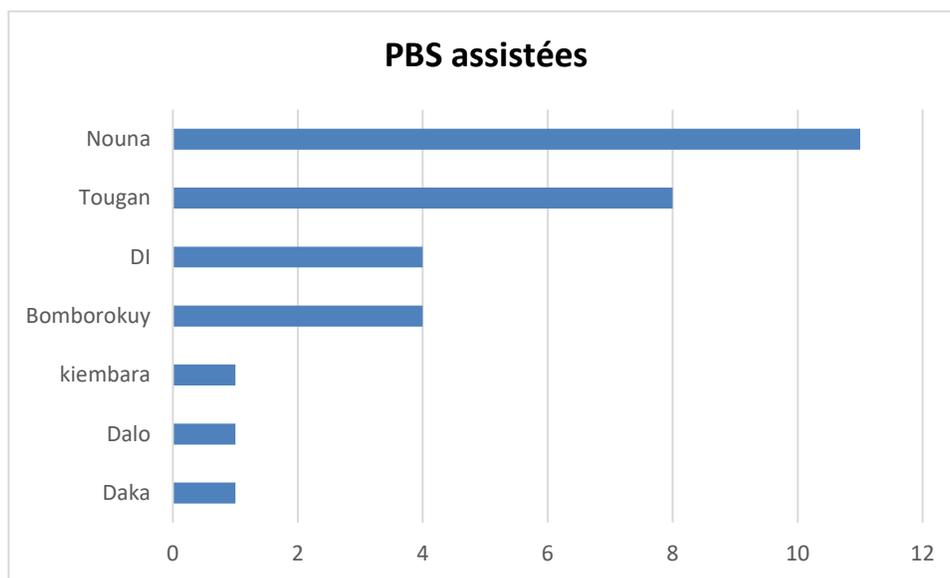
Source : Monitoring communautaire, juin 2021, INTERSOS, Boucle du Mouhoun

4. PROBLEMES SPECIFIQUES DE PROTECTION ET PERSONNES AYANT DES BESOINS SPECIFIQUES (PBS)

Malgré la situation de vulnérabilité générale dans laquelle se trouvent de nombreuses personnes affectées par la crise sécuritaire, certaines catégories de personnes ont des besoins d'assistance spécifique liée soit à leur statut ou situation socio-économique précaire. Il s'agit des cas de personnes âgées et sans soutien, de femmes enceintes, veuves, ou cheffes de ménages, d'enfants orphelins ou chefs de ménages. Ainsi, au cours du mois de juin 2021, ce sont 30 personnes à besoins spécifiques identifiées dans le cadre du monitoring qui ont bénéficié d'une assistance en cash d'une valeur de 30.000 Francs CFA pour couvrir divers besoins (en vivres, matériel etc).

Ces 30 personnes à besoins spécifiques (15 pour chacune des provinces) ont toutes bénéficié d'une assistance en cash d'une valeur de 30.000 francs CFA. Les personnes assistées sont réparties comme suit : **14** femmes à risques, **08** personnes âgées en danger, **04** enfants à risques, **01** personne vivant avec handicap, **01** personne âgée isolée, **01** personne en situation de santé critique et **01** enfant non accompagné

Graphique 03 : Répartition par localités des PBS assistées au cours du mois



Source : Monitoring communautaire, juin 2021, INTERSOS, Boucle du Mouhoun

5. ETAT DE DROIT :

A l'instar des autres régions gagnées par l'insécurité, le fonctionnement des structures de l'Etat (préfectures, mairies et services techniques déconcentrés de l'Etat) est impacté par la crise sécuritaire dans la Boucle du Mouhoun. Du fait de la fermeture ou de la délocalisation de certains services au niveau des chefs-lieux de province, de nombreuses personnes notamment les PDI sont confrontées à d'énormes difficultés en termes d'accès aux soins de santé, à la documentation civile et à l'éducation.

Ainsi, à la date du 31 mai 2021, le point sur la situation de fonctionnement des services sociaux de base a fait état de la fermeture de 07 formations sanitaire et du fonctionnement à minima de 30 structures sanitaires privant environ 42.393⁴ personnes de soins de santé. Dans le domaine de l'éducation, il également été constaté, à la date du 07 mai 2021, la fermeture de 269 établissements affectant 42.330 élèves⁵.

Malgré les patrouilles de sécurisation, l'absence de services permanents de sécurité dans certaines localités expose les populations à d'énormes risques de protection. La fermeture des services étatiques et municipaux dans les localités affectées par l'insécurité impacte négativement la délivrance des différents documents d'identité aux populations.

⁴ Chiffres disponibles au niveau du cluster santé, 31 mai 2021

⁵ Données communiquées par le cluster éducation, 07 mai 2021

6. PROTECTION BASEE SUR LA COMMUNAUTE - COMITES DE PROTECTION

Dans le cadre de la mise en œuvre des différentes activités de monitoring, les équipes de terrain sont accompagnés par des acteurs communautaires désignés et organisés dans les différentes zones de couverture. Ainsi au cours du mois de juin 2021, la mobilisation des participants aux focus groups et la facilitation des échanges lors de ces séances ont été assurées par les membres des comités de protection et les points focaux. Ces acteurs ont également été sollicités pour l'identification et l'assistance en cash au profit de 30 personnes à besoins spécifiques. En termes de remontée d'informations en lien avec la situation de protection dans les zones de couverture, les 08 incidents de protection et les 10 mouvements de population observés au cours de ce mois ont été suivis et rapportés grâce au concours actif de ces relais communautaires à savoir les points focaux, les comités de protection et les informateurs-clés.

Au regard de l'importance de l'approche communautaire dans le dispositif de monitoring mis en place par INTERSOS, une séance de renforcement des capacités de ces acteurs communautaires sur le monitoring à distance a été organisée, le 22 juin 2021 dans les deux provinces. Cet atelier de redynamisation qui a mobilisé au total 50 participants (40 membres de comités de protection et 10 points focaux) a porté sur le rôle des acteurs communautaires dans la remontée d'information et la typologie des incidents et des mouvements de population concernés par le monitoring. Malgré l'absence de cas COVID-19 enregistré dans les zones d'intervention, toutes les activités communautaires ont été précédées d'un rappel des mesures barrières afin de minimiser les risques de contamination qui demeurent réels.

V. SITUATION DE LTB DANS LA ZONE DE DEPLACEMENT ET DE RETOUR

Les déplacements de population liés à la crise sécuritaire ont des répercussions sur la situation des personnes déplacées dans les zones d'accueil en termes d'accès au logement, à la terre et aux biens. Des abris réalisés par certains partenaires (Help et Plan Burkina Faso) ne couvrent toujours pas les besoins croissants des PDI dont certaines sont accueillies par des familles hôtes. Par manque de capacité financière, de nombreuses PDI ne sont pas en mesure de supporter les frais de location qui sont estimés en moyenne entre 3.000 francs CFA et 15.000 francs CFA selon le type d'habitation.

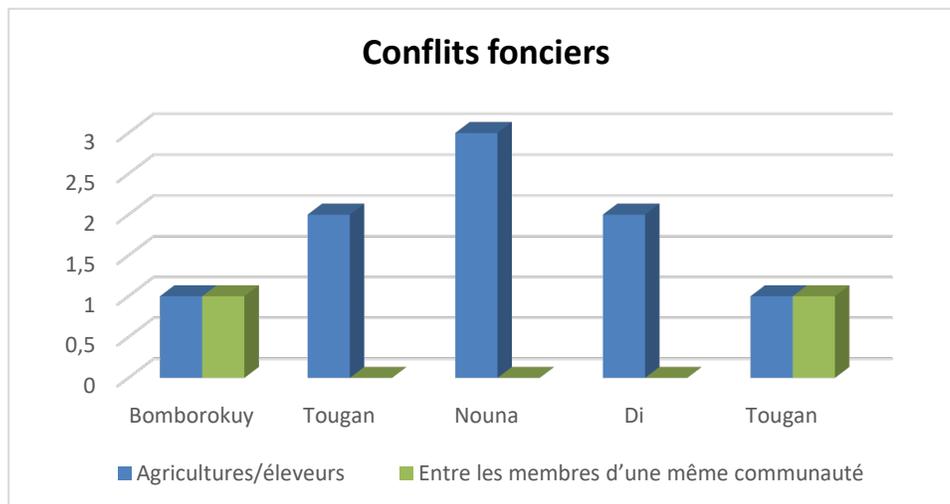
Quant à l'accès à la terre, le début de l'hivernage a accru les besoins en terres cultivables pour de nombreuses PDI. Sur les grands sites d'accueil des PDI (Tougan, Nouna et Bomborokuy), l'insuffisance de surfaces cultivables du fait de la pression démographique n'a pas permis la mise à disposition de portions de terre à un grand nombre de PDI pour les travaux champêtres. Il est également ressorti des échanges avec les points focaux que certaines PDI auraient choisi de travailler dans les champs des ménages d'accueil moyennant une rémunération forfaitaire.

Les occupations des champs des ménages par GANE rapportées, au cours de ce mois, dans les communes de Gomboro et de Barani constituent également une entrave sérieuse à l'accès aux terres cultivables pour les populations dans ces localités.

Dans le cadre du monitoring communautaire, la compétition pour l'accès à la terre a été identifiée comme une source potentielle de conflit aussi bien entre les agriculteurs et les éleveurs qu'entre les membres de la même communauté. En ce qui concerne les difficultés qui pourraient traduire cette

situation, elles ont pour principales raisons le manque de moyens, le problème de cohabitation et le manque de confiance à l'égard des propriétaires terriens.

Graphique 04 : Catégories d'acteurs et répartition des conflits fonciers au cours du mois

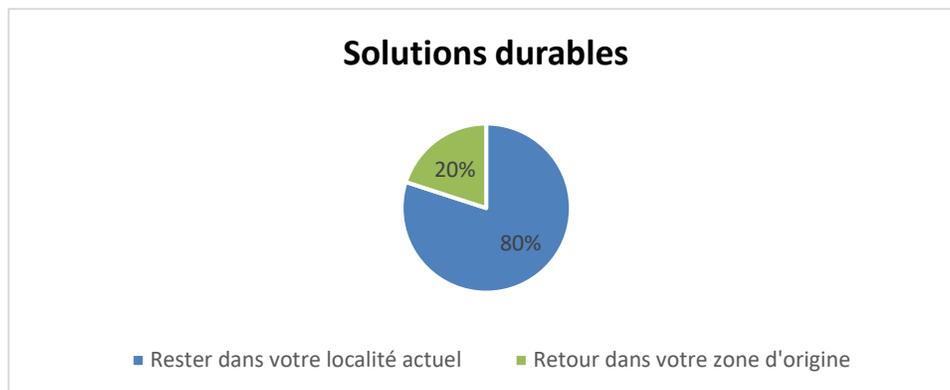


Source : Monitoring communautaire, juin 2021, INTERSOS, Boucle du Mouhoun

VI. SOLUTIONS DURABLES

Malgré des cas de retour de PDI dans les localités d'origine, la question des solutions durables est diversement appréciée lors des focus groups en raison de la situation sécuritaire précaire marquée par la présence régulière des GANE dans les zones à risques. Ainsi au cours de ce mois, il est ressorti des échanges tenus avec les PDI que la majorité (**80 %**) souhaiterait encore rester dans sur les sites d'accueil. Par contre (**20%**) des PDI interrogées à ce sujet serait favorable à un retour dans les zones d'origine avec comme préalable le redéploiement des agents de l'Etat et des FDS, et la réouverture des services sociaux.

Graphique 05 : Tendances des solutions durables identifiées au cours du mois



Source : Monitoring communautaire, juin 2021, INTERSOS, Boucle du Mouhoun

VII. SYSTEME DE PARTAGE D'INFORMATION ET COORDINATION

Dans le cadre des efforts d'amélioration de la réponse humanitaire, INTERSOS entretient de bonnes relations de collaboration avec l'ensemble des acteurs de réponse intervenant dans la région par la participation régulière aux différentes rencontres de coordination au niveau régional.

D'abord, pour faciliter une meilleure appropriation des différentes activités du projet par les bénéficiaires, une mission conjointe a été effectuée par les équipes INTERSOS et HCR dans les provinces d'intervention pour une séance d'échanges avec les points focaux sur les nouvelles orientations du volet VBG-PSS.

Ensuite, les ONG intervenant dans la prévention et la réponse aux cas de VBG dans la Boucle du Mouhoun ont été consultées, courant mars 2021, sur la situation des VBG dans la région dans le cadre de la mise en œuvre du Projet d'Urgence et de Développement Territorial et de Résilience (PUDTR). Les 17 et 18 juin 2021, les ONG INTERSOS et Terre des Hommes ont été conviées, à Koudougou, à l'atelier de validation d'un protocole de référencement et gestion des plaintes liées à l'EAS/HS⁶ autres VBG élaboré dans le cadre de ce projet qui couvre les régions de la Boucle du Mouhoun, de l'Est et du Centre-Est.

Enfin, les 21 et 22 juin 2021, s'est tenu à Dédougou un atelier de renforcement des capacités en assistance humanitaire, initié par l'Institut de Stratégie et de Relation Internationale (ISRI) en partenariat avec le Centre International de Formation au Maintien de la Paix Kofi Anan et la Coopération autrichienne. A cette session de formation qui a regroupé plusieurs catégories d'acteurs (autorités administratives, coutumières et religieuses, responsables des services techniques déconcentrés, membres des forces de défense et de sécurité, représentants des femmes et des jeunes, responsables d'ONG humanitaires), INTERSOS a été sollicitée pour présenter une communication sur la situation de protection dans la Boucle du Mouhoun.

⁶ Exploitation et Abus Sexuels / Harcèlement Sexuel

VIII. RECOMMANDATIONS GENERALES ET ACTIONS DE SUIVI REQUISES

1. RECOMMANDATIONS GENERALES (dans quel domaine, pour quelle localité et à quelle entité)

Rapport	Region	Province	Localite (si applicable)	Recommandations	Point focal	Etat d'implementation	Commentaires
Rapport monitoring de protection mois de mai 2021 /INTERSO	Boucle du Mouhoun	Sourou	Gomboro	Faciliter l'accès aux terres cultivables pour les ménages dont les champs sont occupés par les GANE	CONASUR Sécurité alimentaire	Non réalisé	
Rapport monitoring de protection mois de mai 2021 /INTERSO	Boucle du Mouhoun	Kossi	Barani, Bourasso	Faciliter l'accès aux terres cultivables pour les ménages dont les champs sont occupés par les GANE	CONASUR Sécurité alimentaire	Non réalisé	
Rapport monitoring de protection mois de mai 2021 /INTERSO	Boucle du Mouhoun	Sourou	Gomboro	Assurer la sécurité des PDI et élèves retournés dans les localités d'origine pour les vacances et travaux champêtres	Cluster Protection	Non réalisé	
Rapport monitoring de protection mois de 2021 /INTERSO	Boucle du Mouhoun	Kossi	Barani, Bourasso	Assurer la sécurité des PDI et élèves retournés dans les localités d'origine pour les vacances et travaux champêtres	Cluster Protection	Non réalisé	
Rapport monitoring de protection mois de mai 2021 /INTERSO	Boucle du Mouhoun	Mouhoun	Dédougou	Orientation et accompagnement des acteurs humanitaires de la Boucle du Mouhoun pour l'activation du cluster protection au niveau régional	Cluster Protection	Non réalisé	

2. ACTIONS REQUISES DU HCR

Domaines/Cluster	Actions	Observations
Vivres Enregistrement	Appui matériel et au renforcement des capacités du CONASUR pour l'enregistrement continu des PDI	Plainte de nombreuses PDI de n'avoir pas été enregistrées pour bénéficier de l'assistance alimentaire.
Abris	Réalisation urgente d'abris au profit des PDI qui n'en ont pas encore bénéficié dans les communes de Tougan, Di, Nouna, Bomborokuy et Djibasso	Les abris réalisés par Plan se sont révélés insuffisants avec l'accroissement des effectifs de PDI
Protection	Plaidoyer pour assurer la sécurité physique et juridique des PDI et élèves retournés dans les localités d'origine pour les vacances et travaux champêtres	Présence régulière des GANE dans ces localités présente des risques de protection pour les populations.
Logement terres et biens	Faire un plaidoyer pour faciliter l'accès aux terres cultivables au profit des populations dont les champs sont confisqués par les GANE	Des populations y compris PDI retournées ont signalé l'occupation de leurs champs par des GANE les empêchant de toute exploitation.

ANNEXE : TABLEAU DES INCIDENTS

N	Localités	Description de l'incident	Types de violations	Personnes directement affectées par l'incident
1.	Di	Depuis le 07 juin 2021, il a été rapporté une forte présence des GANE, dans la commune de Di, qui entrave sérieusement la liberté de mouvement dans la localité, présente d'énormes risques de protection pour les populations et y limiterait malheureusement l'accès humanitaire	Atteinte à la liberté et à la sécurité	122
2.	Barani	Depuis le 09 juin 2021, il a été signalé dans la commune de Barani, de nombreux cas d'expropriation de champs dont seraient victimes certaines populations y compris des PDI retournées de la part des GANE. Ces espaces seraient occupés par les GANE qui y auraient installé leurs bases logistiques.	Atteinte à la propriété	25
3.	Di	Le 11 juin 2021, trois hommes auraient été enlevés par des GANE dans la commune de Di. Selon les informations recueillies sur place, il serait reproché aux victimes d'œuvrer pour la propagande d'une idéologie islamique inadaptée.	Enlèvement	03
4.		Le 20 juin 2021, 04 hommes auraient été enlèvement par des GANE dans le village de Koulérou, situé à 25 km du chef-lieu de la commune de Barani. Il ressort des échanges avec les informateurs-clés présents dans cette localité que les victimes	Enlèvement	04

	Barani	seraient accusées par les GANE d'appartenir à des groupes d'auto-défense.		
5.	Barani	Le 22 juin 2021, le village de Diamanhoun, situé dans la commune de Barani, aurait reçu la visite des GANE. Bien que ces visiteurs ne s'en soient pris physiquement à aucun habitant, les populations auraient été contraintes à une séance prêche les intimant l'ordre de se convertir à l'islam et à vivre conformément aux préceptes de cette religion.	Menaces et intimidations	16
6.	Barani	Le 22 juin 2021, un homme originaire du village de Diamanhoun aurait été victime de menaces de la part des GANE pour non-respect du code vestimentaire imposé aux populations de cette localité. Les GANE auraient procédé à la coupe du pantalon de l'infortuné au nom de la religion.	Menaces et intimidations	01
7.	Gomboro	Depuis le 10 juin 2021, environ trois ménages auraient été empêchés d'accéder à leurs champs par les GANE dans la commune de Gomboro. Selon les informations recueillies, ces espaces ont été érigés en quartier général des GANE pour abriter leurs bases logistiques ;	Atteinte à la propriété	24
8.	Toéni	Le 26 juin 2021, des GANE auraient enlevé deux hommes dans la commune de Toéni pour n'avoir pas fait porter le voile à leurs femmes conformément au code vestimentaire imposé dans cette localité. Heureusement, les victimes auraient été relâchées deux jours plus tard.	Enlèvement	02